



## Facteur refuse de distribuer le courrier

Par **Maria009**, le **11/07/2023 à 18:10**

Bonjour à tous et à toutes  
Ma boîte au lettre a été fracturée il y a de ça plus de 3 ans .  
Jusqu'à présent , je n'ai rencontré aucune problème avec la distribution de mon courrier / colis .  
( il s avère même que cela est plus pratique pour déposer certains petits colis)  
Je vis en résidence sécurisée par portail entre co propriétaires .  
Voilà que depuis 2 semaines , une nouvelle factrice est arrivée et refuse catégoriquement de me remettre mes colis ou lettres au motif que ma boîte est cassée ( elle s ouvre toute seule , c'est la serrure)  
Je le retrouve donc à faire le tour de la ville après le travail pour aller chercher mes lettres et colis ...  
Qu'est-il possible de faire au niveau de la loi et quelles sont les recours svp ?  
Je ne pense pas qu'elle ait le droit de refuser de faire son métier , qui est de distribuer le courrier , pour le reste ça ne la regarde pas ,  
Merci par avance aux réponses que vous me donneriez  
Cordialement ,  
Maria

Par **jbsal82**, le **10/10/2023 à 09:19**

Changez la serrure